

PRIX DES TORTUES

5ème(P/ 4881), — 05/05/2024 15h20, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,6)

7.000 (3.500, 1.400, 1.050, 700, 350)

ARRIVÉE OFFICIELLE: 7 Engagés, 1 Non Valable, 6 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 2.995 (Redk : 1.188)

HANDICAP DE CATEGORIE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. +030

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre LIBERTIN GRIS à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Les Commissaires ont autorisé le hongre LIBERTIN GRIS à être amené en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Le hongre LIBERTIN GRIS a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval N° Père/Mère Écart au précédent Couleurs Propriétaire Entraîneur Dép./Pays Ent. Jockey Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s) Écurie. Éleveurs prop. elev.

1	MOJITO JUNIOR H.P.S. 5 A.	01	Par: CAT JUNIOR et DON'T TOUCH ME (CIMA DE TRIOMPHE)	(Corde:05)		MR JEAN-CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	972	JEREMY MOISAN	62,5 kg (62 kg)	3.500 1.575 659	NNN	A. JORDAN TORRES
2	LIBERTIN GRIS H.P.S. 5 A.	05	Par: STYLE VENDOME et LIBERTY IN LOVE (STATUE OF LIBERTY)	2.L (Corde:01)		MR ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY-KOALY	971	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	57 kg (58 kg)	1.400 630 263	ONN	ECURIE BIRABEN, A. GILIBERT
3	ANTIGUA F.P.S. 5 A.	02	Par: MACHUCAMBO et ALADDIN'S ANGEL (KENDARGENT)	1/4 (Corde:06)		MR JEAN-CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	62 kg (61,5 kg)	1.050 472 197	NNL	SUC. Y. SEYDOUX DE CLAUSONNE, MME L. LOUIS
4	SANDRO GOLD H.P.S. 4 A.	04	Par: ECLAIR DU FADA et GOLDININA (HONOLULU)	3/4 (Corde:02)		MR DOMINIQUE GOMBAUD-SAINTONGE	S. JOUSSELIN	972	MATTHIAS LAURON	59,5 kg (59 kg)	700 315 131	NNN	MME S. TIAN-SIOPPO
5	BEL TI BOUG H.P.S. 5 A.	03	Par: ECLAIR DU FADA et CHATAWA (GENTLEWAVE)	2.L (Corde:04)		MR SEGA LALUNG	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	58,5 kg (59,5 kg)	350 157 65	NNL	SUC. S. BOURGEOIS, M. DUPELIN
6	YEDDER H.P.S. 4 A.	06	Par: ECLAIR DU FADA et DIONAEA (PANIS)	LON (Corde:03)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	CEDRIC REYNAUD	57 kg (56 kg)		ONL	E. PETIT